



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER**

# Réunion de rentrée LAS 2024/2025

**le 17/09/2024**



# PROGRAMME DE LA RENTRÉE LAS

*Accueil :*

- **M. le Professeur Norbert TELMON**, Président de jury PASS-LAS
- **Mme le Professeur Monique COURTADE-SAÏDI**,  
Coordinatrice pédagogique

*Présentation :*

- Tutorat Associatif Toulousain

# CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE : LAS → **OPTION SANTÉ**

- ❑ Accès aux cours via Moodle : Voir mode d'emploi inscription aux enseignements

**Mardi 12 novembre 2024**

- ❑ Démarrage des cours d'accompagnement :

**Mardi 12 novembre 2024**

(mardi soir : 20h30/22h00 et samedi matin 9h00/10h30 et 10h30/12h00)

*Calendrier détaillé et lien  
zoom déposés sur  
Moodle le 08/11/2024*

- ❑ Examen session 1 :

**Mercredi 26 mars 2025 au MEET**

*Calendrier universitaire accessible sur Moodle dans la rubrique :  
Informations Pédagogiques et administratives => scolarité*

- ❑ Examen session 2 :

**Lundi 19 mai 2025 après-midi**

- ❑ Oraux (2<sup>ème</sup> groupe) :

**du 18 au 19 juin 2025**



# Numérus/Apertus 2024/2025

--	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Total MMOP
<b>2024-2025 TOTAL</b>	<b>400</b>	<b>32</b>	<b>94</b>	<b>145</b>	<b>671</b>
Passerelles (min 5%)	21	5	5	20	51
Etudiants diplômés étrangers hors UE		2		5	7
<b>2024-2025 PASS/LAS</b>	<b>379</b>	<b>25</b>	<b>89</b>	<b>120</b>	<b>613</b>
LAS-2+3 (30%) (Art 7, arrêté 4-11-19)	120	9	29	42	200
PASS (<45% du total)	179	10	42	50	281
LAS-1 (20% du total)	80	6	18	28	132
<b>TOTAL PASS-LAS1</b>	<b>259</b>	<b>16</b>	<b>60</b>	<b>78</b>	<b>413</b>

Institut de Formation Masso-Kinésithérapie	RENTREE 2024-2025		
Site	TOULOUSE	RODEZ	TOTAL
LAS 2 et 3	5	0	5
PASS	18	5	23
LAS 1	0	0	0
<b>TOTAL PASS LAS</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>28</b>

# INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ :

## LAS 1

Pré-requis pour suivre les enseignements, passer l'option santé et candidater à MMOP **LAS 1**

- Courant Septembre : La scolarité PASS-LAS de la faculté de Santé adressera dès demain aux responsables des établissements des licences 1 de l'UTC/TSE et de l'INUC une communication à transmettre à leurs étudiants indiquant la procédure permettant de se faire connaître, en vue de réaliser l'inscription obligatoire.
  1. Inscription UT3 via Ecandidat **du 19 septembre au 26 septembre 2024**
  2. Inscription complémentaire à l'Option Santé **du 07 Octobre au 15 Octobre 2024**
- **/\ Spécifique UT3** : seule l'inscription complémentaire pour l'option santé sera à effectuer  
***Communication à venir par votre établissement***
- Fin Octobre : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr/>
- Début Novembre : Finalisation des inscriptions

# INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ :

## LAS 2 - 3

Pré-requis pour suivre les enseignements, passer l'option santé et candidater à MMOPK **LAS 2-3**

- Courant Septembre : La scolarité PASS-LAS de la faculté de Santé adressera dès demain aux responsables des établissements des licences 2 et 3 de l'UTC/TSE, de l'UT2, de l'UT3, et de l'INUC une communication à transmettre à leurs étudiants indiquant la procédure permettant de se faire connaître, en vue de réaliser l'inscription obligatoire
  1. Candidature via Ecandidat (**Spécifique aux LAS 2-3**) du **19 Septembre au 26 Septembre 2024**
  2. Inscription complémentaire à l'Option Santé (**Si avis favorable**) du **07 Octobre au 15 Octobre 2024**
- Fin Octobre : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr/>
- Début Novembre : Finalisation des inscriptions

# COMPTE NUMÉRIQUE UT3

- Une fois les inscriptions réalisées, vous devrez **activer votre compte numérique** pour pouvoir accéder aux enseignements sur Moodle, à votre ENT...
- Vous disposerez ainsi d'une adresse mail institutionnelle «**prenom.nom@univ-tlse3.fr** » qui sera considérée comme officielle.  
**Vous y recevrez toutes les informations importantes (examens, démarches requises...)**

# MCC de L'OPTION SANTÉ

Nom de l'UE	Descriptif de l'UE	ECTS	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
<b>UE mineure santé</b>  <b>(semestre 2)</b>	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 1<sup>ère</sup> partie</u> Chimie Génome Biochimie Physique et Physiologie Biostatistiques Initiation à la connaissance du médicament	<b>10</b>  (50%)	<b>35 à 40</b> <b>QCM</b>	1h15
	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 2<sup>ème</sup> partie</u> La cellule et les tissus Anatomie Santé Société Humanité Méthodologie et connaissance des métiers	(50%)	<b>30 à 35</b> <b>QCM</b>	1h

Validation si note  $\geq 10/20$   
 Pas de note éliminatoire

L'absence à 1 épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0



# RÈGLES DE CORRECTION DES QCM

- QCM sans patron de réponse
- Chaque question comprend 5 items de réponse (A B C D E).
- Les règles de calculs sont les suivantes :
- Item juste : + 0.20  
Item non coché : 0  
Item faux ou double coche en haut et en bas : - 0.10
- La note d'une question vaut 1 point si les 5 items sont justes.
- La note d'une question ne peut être négative. Elle serait ramenée à zéro si c'était le cas.

# Licences Accès Santé : LAS 1

LICENCES ACCES SANTE	ETABLISSEMENT
<b>Administration économique et sociale</b>	<b>UTC</b>
<b>Droit</b>	
<b>Droit - Antenne Montauban</b>	
<b>Economie</b>	<b>TSE</b>
<b>Chimie</b>	<b>UT3</b>
<b>Electronique, énergie électrique, automatique</b>	
<b>Mathématiques</b>	
<b>Sciences et humanités</b>	
<b>Mécanique</b>	
<b>Physique-Chimie</b>	
<b>Physique</b>	
<b>Sciences de la vie</b>	
<b>Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)</b>	
<b>Droit</b>	
<b>Droit et Gestion</b>	
<b>Electronique, énergie électrique, automatique</b>	
<b>Informatique</b>	
<b>Lettres</b>	
<b>Mathématiques</b>	
<b>Physique-Chimie</b>	
<b>Psychologie</b>	
<b>Sciences de la vie</b>	
<b>Langues étrangères appliquées affaire et commerce international - Rodez</b>	
<b>Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Rodez</b>	

# CLASSEMENT LAS 1

- Note de l'option santé (10 ECTS) qui compte pour 30 %  
+
- Note harmonisée **du 1er semestre\*** de l'année de licence (30 ECTS) qui compte pour 70 %

**!/ Seuls les candidats ayant obtenu des notes  $\geq$  aux notes seuils définis par le jury accèdent au 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves**

\* Nouveauté

# ACCÈS MMOP LAS 1

- Choix de filière(s) et candidature
- Choix définitif des étudiants à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves

Si non affecté à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves :

- *Épreuves orales* du 2<sup>nd</sup> groupe
- Choix définitif des admis du 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves

/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes  $\geq$  aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves

**Prérequis pour intégrer la filière** : note  $\geq 10/20$  à la 1<sup>ère</sup> session de l'option santé et validation de l'année de Licence à la 1<sup>ère</sup> session.

# CANDIDATURE AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1
- Note  $\geq 10/20$  au semestre impair (S1) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS1 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1<sup>ère</sup> session,

**sa candidature est annulée  
et il ne perd pas de chance d'accès.**



# GROUPES D'ÉPREUVES

- 1<sup>er</sup> groupe : <50% du NA de chaque filière
- 2<sup>ème</sup> groupe, épreuve orale : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves :

1 <sup>er</sup> groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 <sup>er</sup> groupe)	70%
2 <sup>ème</sup> groupe d'épreuves	30%

# Licences Accès Santé : LAS 2-3

LICENCES ACCÈS SANTÉ	ÉTABLISSEMENT	
Administration économique et sociale	UTC	
Droit		
Droit - Antenne Montauban		
Economie	TSE	
Chimie	UT3	
Electronique, énergie électrique, automatique		
Génie Civil		
Informatique		
Mathématiques		
Sciences et humanités		
Mécanique		
Physique-Chimie		
Physique		
Sciences de la vie		
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)		
Droit		INUC
Droit et Gestion		
Electronique, énergie électrique, automatique		
Informatique		
Lettres		
Mathématiques		
Physique-Chimie		
Psychologie		
Sciences de la vie		
Langues étrangères appliquées affaire et commerce international - Rodez		
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Rodez		
Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales	UT2	
Histoire		
Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement		
Philosophie		
Sciences du langage		
Sciences sociales – Gestion appliquées aux SHS		
Sociologie		

Page 1

## CLASSEMENT LAS 2-3

- La note minimum de 10/20, avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex, au **semestre 3** pour les L2 et au **semestre 5** pour les L3 est prise en compte pour établir le classement.

*Une harmonisation est établie selon la méthode des moyennes centrées réduites, au besoin par UE, sur l'ensemble des étudiants qui se sont présentés en session 1.*

**/\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes  $\geq$  aux notes seuils définis par le jury accèdent au 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves**

# ACCÈS MMOP-K LAS 2-3

- Choix de filière(s)
- Choix définitif des étudiants à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves  
Si non affecté à l'issue du 1<sup>er</sup> groupe d'épreuves :
  - *Épreuves orales* du 2<sup>nd</sup> groupe
- Choix définitif des admis du 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves  
/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes  $\geq$  aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2<sup>nd</sup> groupe d'épreuves

## Prérequis pour intégrer la filière :

- Avoir validé les 10 ECTS de l'option santé acquis soit :
  - à partir d'un PASS ou à partir d'une LAS1 validés antérieurement en session 1 ou en session 2 ;
  - dans l'année en cours (L2 ou L3) en s'inscrivant à l'option Santé ;
  - soit dans le cas d'un PASS-UT3 non validé après avoir obtenu **en session 2** une moyenne égale ou supérieure à **8/20 sur les 50 ECTS de santé**.
- Validation de l'année de Licence à la **1<sup>ère</sup> session** (60 ECTS)

# CANDIDATURE AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1
- Note  $\geq 10/20$  au semestre impair (S3 et S5) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS2-3 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1<sup>ère</sup> session,

**sa candidature est annulée  
et il ne perd pas de chance d'accès.**



# GROUPES D'ÉPREUVES

- 1<sup>er</sup> groupe : <50% du NA de chaque filière
- 2<sup>ème</sup> groupe, épreuve orale : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupe d'épreuves :

1 <sup>er</sup> groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 <sup>er</sup> groupe)	70%
2 <sup>ème</sup> groupe d'épreuves	30%

# L'AMPHI dit GARNISON

- L'Amphi dit « Garnison » pour l'accès aux filières MMOP-K

est la procédure au cours de laquelle les étudiants choisissent leur affectation définitive, en fonction de leur ordre de classement.

Il se tiendra courant juillet. **La présence est obligatoire.**

# COMMUNICATION

- **SITE INTERNET**

En ce début d'année vous trouverez sur le site internet de la faculté de santé **<https://sante.univ-tlse3.fr>** : *calendrier universitaire, note de rentrée, syllabus ...*

- **MOODLE**

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire de l'option santé seront répertoriées **sur Moodle rubrique Informations Pédagogiques et administratives/scolarité-enseignement**.

***!/ Une auto-inscription est nécessaire au préalable pour accéder aux informations***

*(Voir mode d'emploi sur le site faculté de santé)*

Il est actualisé tout au long de l'année. Il vous appartient de le consulter régulièrement.

*(modalités de contrôle des connaissances, emplois du temps des cours d'accompagnement, examens, résultats...)*

# COMMUNICATION

- **MESSAGERIE ÉTUDIANTE** (compte numérique – ENT)  
**TRES IMPORTANT : seule votre adresse institutionnelle « prénom.nom@univ-tlse3.fr » sera considérée comme officielle.**  
Des informations importantes pouvant être envoyées à cette adresse. Il vous appartient de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.
- **SCOLARITÉ**  
Votre scolarité est gérée par le service scolarité PASS-LAS situé à la faculté de santé au bâtiment administratif A0, 1<sup>er</sup> étage :  
***Horaires d'ouverture*** : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (Fermé au public les mercredis et vendredis).  
Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

# CONTACTS SCOLARITÉ

- **Division de la formation**

*Responsable* : Nathalie Moreau

- **Scolarité PASS – LAS**

*Responsable* : Céline Louchkoff

*Gestionnaires* : Lise Cassan et Yannick Brunet

Contact :

- 05 62 88 90 38 ou 05 62 88 90 15
- [las.gestion@univ-tlse3.fr](mailto:las.gestion@univ-tlse3.fr)



# CONTACTS

- **Pôle handicap (Phe)**

Pour bénéficier des aménagements spécifiques dans le cadre de vos études et/ou examens à l'université Toulouse III - Paul Sabatier, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui vous accompagnera dans vos démarches.

[phe.contact@univ-tlse3.fr](mailto:phe.contact@univ-tlse3.fr)

Tél : 05 61 55 78 81

- **Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP)** aide les étudiants, tout au long de leur parcours à l'université, pour définir un projet de formation et d'insertion, rechercher des informations sur les diplômes, les métiers, les entreprises, le marché de l'emploi.

<https://www.univ-tlse3.fr/contactez-le-scuio-ip-de-l-ut3>

- **Le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Simpps)** est un service médical et social exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants. Ils peuvent prendre des consultations (addicto ...) sur rendez-vous avec des médecins généralistes, des spécialistes et des assistantes sociales.

Tél : 05 61 55 73 67

- **Bibliothèque Universitaire Santé (BU)**

[busante@univ-tlse3.fr](mailto:busante@univ-tlse3.fr)

Tél : 05 62 17 28 70

- **Commission Bien Être Étudiant**

La Commission bien-être étudiant est au service des étudiantes et étudiants de toute la faculté de santé.

Ses missions : écoute en toute confidentialité ; soutien ; orientation vers des ressources pour dépasser son mal-être.

[sante.soutien@univ-tlse3.fr](mailto:sante.soutien@univ-tlse3.fr)

Cellule d'écoute (appel anonyme et gratuit) : 0 805 29 31 33

Cette présentation est disponible sur le site de la Faculté de Santé

=> Rubrique Info Scolarité / Première Année / L.AS / Informations Rentrée Universitaire

**Merci**  
**Bon courage**  
**pour cette année universitaire**